

Mars - Avril 2012
N°4

CESA



A LA UNE CE MOIS-CI...

Du nouveau pour les OPCA*

Depuis le 1er janvier 2012, la branche du Sport n'a plus d'OPCA désigné.

Les entreprises relevant des activités suivantes...

- Tous les centres de remise en forme, salles de gym (fitness...)
- Les activités de plein air (base nautiques, parcs acrobatiques...)
- Les piscines et patinoires en délégation de service public
- Les centres de loisirs équestres
- Les clubs de plongée...

... ne doivent pas verser le plan de formation, ni la professionnalisation à Uniformation.

Uniformation est uniquement désigné pour le versement du Congé Individuel de Formation.

Seuls AGEFOS-PME <http://www.agefos-pme.com/>



et OPCALIA <http://www.opcalia.com/>

en qualité d'OPCA interprofessionnels, sont autorisés à collecter l'obligation de formation professionnelle de ces entreprises au titre du plan de formation et de la professionnalisation.

* Organisme Paritaire Collecteur Agréé



Qu'est-ce qu'un OPCA ?

C'est un organisme qui est agréé par l'Etat pour collecter les contributions formation auprès des employeurs des secteurs concernés. Ces contributions sont utilisées pour financer des actions de formation et de professionnalisation.

L'interview du mois

M. Fathi MOHAMMEDI, formateur fitness au CESA.



En quelques mots, quel est votre parcours ?

J'ai commencé ma carrière sportive dans l'athlétisme en tant qu'athlète, spécialisé sur 400 m haies, classé National 3. Puis j'ai pris en charge un groupe d'enfants à l'école d'athlétisme, ce fut ma première expérience en tant qu'éducateur sportif ! En parallèle, je travaillais en tant que Soudeur Nucléaire dans diverses centrales nucléaires. Après 5 ans dans la société, j'ai décidé de passer le BEESAPT (Brevet d'Etat d'Educateur sportif Activités Pour Tous), aujourd'hui appelé BP JEPS APT. Le diplôme acquis, j'ai dispensé plusieurs cours collectifs en step avec le public adulte, en renforcement musculaire avec les publics adultes et de 3ème âge et également des animations sportives dans diverses écoles primaires et dans les centres d'animation pour enfants.

Une année s'est écoulée, je suis rentré en formation BEMF (Brevet d'Etat d'éducateur Sportif des Métiers de la Forme). J'ai en parallèle préparé le BNSSA (Brevet National des Sauveteurs Secouristes Aquatiques).

Tout ces diplômes en poche, je suis monté à Paris, pour progresser dans ce métier qui est pour moi une vraie passion!!!

Pourquoi êtes-vous devenu formateur ?

Devenir formateur est une reconversion parfaite pour un passionné de Fitness, j'adore donner les différentes clés, comme la technique, la sécurité et la pédagogie pour réussir à donner un cours collectif parfait ! Je suis quelqu'un de très perfectionniste, c'est ce que j'essaie de transmettre en permanence aux stagiaires pour les emmener toujours plus haut.

Quels sont vos projets pour l'avenir ?

Je souhaite continuer à transmettre ma passion et mes expériences, connaissances. Aujourd'hui, il me paraît évident de toujours enseigner que ce soit sur le parquet en salle de remise en forme et aux stagiaires en formation pour leur donner toutes mes connaissances sur ce métier qui nous passionne tous. Et pour mes projets perso, j'envisage d'organiser plusieurs conventions de Fitness, pour transmettre cette passion à un public large et donner plaisir à chaque instant!!!!

Son CV :

- Brevet d'Etat des Métiers de la Forme
- Brevet d'Etat Activités Physiques pour Tous
- Vice champion de France de Step pro par équipe
- Presenter International en conventions Fitness
- Formateur CESA et IPMS

Que deviennent nos diplômés ? Le saviez-vous ?

Eduard AHMETI (diplômé DEJEPS MUSCULATION en Juillet 2011) nous raconte son parcours au CESA...

Comment as-tu vécu ta formation DEJEPS ?

Une année au top car nous étions tous du « milieu » et déjà en activité. Le centre de nos intérêts et conversations avec les formateurs étaient très souvent en lien direct avec l'exercice de notre métier. Les cours étaient très intéressants et les formateurs très disponibles même en dehors des créneaux dédiés aux cours.



Comment as-tu allié ta vie professionnelle et la formation ?

C'était assez simple à gérer car j'exerçais et j'exerce toujours mon activité en tant qu'indépendant. Cela m'a permis au cours de la formation de pouvoir organiser mon planning afin de me dégager des disponibilités pour la formation.

Mon statut m'a également permis d'obtenir des aides pour le financement de ma formation.

Que t'a apportée la formation DEJEPS ?

Sans aucun doute des connaissances supplémentaires. J'ai pu approfondir certains domaines tels que la préparation physique, l'entraînement sans oublier la formation.

Grâce à ce diplôme, j'ai pu obtenir certains postes pour lesquels j'étais en concurrence. C'est clairement la possession de ce bagage supplémentaire qui m'a permis de décrocher le poste.

Quel est ton parcours professionnel depuis décembre ?

J'exerce toujours mon activité en tant qu'indépendant en ne faisant que du coaching dans le triangle d'or de la capitale. J'interviens dans l'un des établissements hôteliers les plus prisés de Paris. En parallèle, je suis en train de développer un nouveau concept de sport intense de rue, avec une étude approfondie et ordonnée de l'entraînement.

LA FFHMFAC ET L'ECOLE CESA

La FFHMFAC et l'école CESA sont partenaires pour la mise en œuvre des stages AAR et AAN remise en forme et le DEJEPS

Philippe Geiss, Conseiller Technique National à la FFHMFAC, chargé du développement du secteur « loisir » et du

suivi de l'Equipe de France de Culturisme.



En quelques mots quel est votre parcours ?

J'ai débuté mon parcours professionnel comme prof de musculation et de fitness, à l'âge de 21 ans, en préparant mon diplôme d'Etat en 1995. J'ai exercé pendant plus de 10 ans, dans endroits divers : salles commerciales de remise en forme, associations, et dans le milieu militaire. En 2006, j'ai réussi le concours de Professeur de Sport du Ministère des Sports. J'ai été affecté 2 ans à la DDJS du Val de Marne. Puis en 2008, je suis devenu Conseiller Technique National à la FFHMFAC, chargé du développement du secteur « loisir » et du suivi de l'Equipe de France de Culturisme.

Quels sont vos projets futurs au sein de la FFHMFAC ?

Nous allons continuer à développer nos programmes de prévention de la Santé, par la pratique de la musculation et de l'haltérophilie. Le développement de nos clubs, et du nombre de nos licenciés, reste une priorité. Pour cela, nous continuer à développer en partenariat avec le CESA, des formations d'initiateurs et de moniteurs (Assistant Animateur Régional et Assistant Animateur National), en Remise en forme, haltérophilie, force athlétique, culturisme et préparation physique.

Les prochaines dates à retenir...

- Du 17 au 23 Avril 2012, tests d'entrée en formation BPJEPS AGFF
- Juillet 2012 Stage Fédéral - Diplôme moniteur « Assistant Animateur National » Remise en forme - Préparation Physique